

« L'asso's Epicée scène ouverte » Place du Bariot »  
2023/PM/119

**Nous, Maire de la Commune de CARBONNE,**

**Vu** les articles L 2212-2 et suivants du Code Général des Collectivités Territoriales,

**Vu** l'article R 610-5 du Code Pénal

**Vu** la demande présentée par Monsieur Julien PRATS Trésorier de « l'Asso's Epicée » d'organiser une scène ouverte Place du Bariot le **14 Octobre 2023 de 18 h 00 à 02 h 00**

**Considérant** qu'il convient de réglementer la circulation et le stationnement des véhicules à l'occasion de la scène ouverte de « l'Asso's Epicée » le 14 Octobre 2023

## ARRETONS

**Article 1** : à partir du vendredi 13 Octobre 2023 14h00 jusqu'au dimanche 15 Octobre 2023 03h00

- La circulation et le stationnement des véhicules seront interdits Place du Bariot
- Le stationnement sera interdit du 7 au 8 place des halles et sera réservé pour le dépôt des containers des services techniques contenant les moyens logistiques.

**Article 2** : Les infractions au présent arrêté seront constatées et poursuivies conformément à la réglementation en vigueur.

**Article 3** : Ampliation sera donnée à :

- Monsieur le Sous – Préfet,
- Monsieur le Commandant de Brigade de Gendarmerie de Carbonne,
- Madame la Directrice Générale des services,
- Monsieur le Chef de service de Police municipale,
- Monsieur Julien PRATS Trésorier de « l'Asso's Epicée ».

Fait à CARBONNE  
Le 06 Septembre 2023

LE MAIRE  
Denis TURREL

